

Bachelier en management de la logistique

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail : eco.montignies@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

Marketing et distribution			
Ancien Code	ECLG1B02MAD	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	COLG1020		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Yves DETHIER (yves.dethier@helha.be) Pauline CLAEYS (pauline.claeys@helha.be)		
Coefficient de pondération		50	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement vise à connaître et comprendre les structures, le fonctionnement, le rôle, l'organisation, les enjeux du secteur de la distribution à travers ses différentes formes. L'objectif est aussi de comprendre les enjeux du marketing dans la perspective du profil de formation.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'insérer dans son milieu et s'adapter à son évolution**
 - 1.1 Travailler tant en autonomie qu'en équipe éventuellement multidisciplinaire dans le respect de la culture de l'entreprise
 - 1.2 Collaborer à la résolution de problèmes complexes avec méthode, rigueur, proactivité et créativité
- Compétence 2 **Communiquer, écouter, informer, conseiller les acteurs tant en interne qu'en externe**
 - 2.3 Comprendre les attentes et besoins de son interlocuteur
 - 2.4 Assurer l'interface entre les différents services et interlocuteurs
- Compétence 4 **Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique**
 - 4.3 Prendre en compte les dimensions économiques, financières et environnementales dans les analyses et prises de décisions
- Compétence 5 **S'organiser : structurer, planifier, coordonner, gérer de manière rigoureuse les actions et les tâches liées à sa mission**
 - 5.1 Identifier et proposer des solutions adaptées aux besoins du client

Acquis d'apprentissage visés

Au cours de l'unité d'enseignement, il est attendu que, en groupes, les étudiants soient capables de :

- Restituer les objectifs et les attentes d'un travail de recherche documentaire sur un sujet défini, rechercher les informations nécessaires, préparer un support de présentation, présenter en classe les développements et conclusions du sujet
- Transcrire dans un « road book » les conclusions de leurs observations et questionnements sur l'univers de la distribution en B2C lors de la visite d'une grande ville et faire une mise en commun orale auprès de l'enseignant

Au terme de l'unité d'enseignement, il est attendu que, de façon individuelle, l'étudiant soit capable :

- De se constituer une boîte à outils marketing avec exemples d'applications personnels
- D'expliquer et d'utiliser précisément les notions spécifiques de base du domaine du marketing et de la distribution, de pouvoir identifier les activités y afférentes et les enjeux
- D'illustrer au travers d'exemples les outils, les concepts et les méthodes parcourus dans l'unité
- D'être critique par rapport à des mises en situation du sujet développé
- De mettre en évidence les forces et faiblesses constatées dans les comptes annuels d'une entreprise de la distribution, à travers une analyse des ratios
- De réaliser les analyses qualitatives ou quantitatives permettant de résoudre des travaux pratiques (mises en situation)

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ECLG1B02MADA	Introduction au marketing	24 h / 2 C
ECLG1B02MADB	Fondements de la distribution	36 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 50 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

ECLG1B02MADA	Introduction au marketing	20
ECLG1B02MADB	Fondements de la distribution	30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Si l'Unité d'Enseignement est constituée d'une seule Activité d'Apprentissage, la note obtenue pour l'activité d'apprentissage est reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement.

Si l'Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Activités d'Apprentissages :

- Sauf décision contraire du jury de délibération. En cas d'échec à une Activité d'Apprentissage (AA) qui la compose, l'Unité d'enseignement ne sera pas validée. En cas d'échec à une ou plusieurs AA, la note de l'UE sera la note la plus faible des AA en échec.
- Si toutes les AA ont une note supérieure ou égale à 10, alors la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

En cas de note englobante (CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence), Z (zéro) ou FR (fraude)) dans une des Activités d'Apprentissage composant l'Unité d'Enseignement, cette mention sera reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement, et ce quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE.

Aussi, la non-présentation d'une partie d'une épreuve (ex : une partie écrite et une partie orale d'un examen) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Notez que ces principes explicités en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation (première ou seconde session).

5. Cohérence pédagogique

Les deux activités dont il est question sont évidemment complémentaires et s'inscrivent parfaitement dans le cadre de la formation de Bachelier en management de la Logistique.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en management de la logistique

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : eco.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Introduction au marketing			
Ancien Code	4_ECLG1B02MADA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	COLG1021		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Pauline CLAEYS (pauline.claeys@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité est une introduction transversale au marketing pour les étudiants qui se destinent aux métiers de la Logistique. Elle doit permettre aux étudiants de faire le lien entre ces deux activités fondamentales dans une entreprise.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de cette activité, l'étudiant sera capable :

D'expliquer et d'utiliser précisément les notions spécifiques de base du domaine marketing et pouvoir identifier les activités y afférentes ainsi que leurs enjeux

D'illustrer au travers d'exemples les outils, les concepts et les méthodes parcourus dans l'unité

D'être critique par rapport à des mises en situation

D'utiliser correctement le vocabulaire de base du marketing et le vocabulaire technique.

De mener à bien une analyse de la situation marketing d'une entreprise afin d'aider à la prise de décisions.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Mise en contexte avec les notions clés du marketing

Analyse de l'environnement interne et externe

Marketing stratégique

Marketing opérationnel,

Analyse post-achat

Défis du marketing moderne

...

Démarches d'apprentissage

Exposé de l'enseignant

Travaux de groupes

Lecture d'articles

Assistance en présentiel aux cours et activités en autonomie

...

Dispositifs d'aide à la réussite

Décisions communes des deadlines,
Cas concrets
Présentation claire des acquis d'apprentissages et des modalités d'évaluation au cours 1
Séances de questions / réponses bienvenues,
Coaching pendant les travaux de groupes avec feedback
Climat de confiance
...

Sources et références

Toutes les sources sont reprises dans le support déposé sur Connected au regard de l'UE/AA

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Modalités opérationnelles, PPTs ou autres supports, notes de cours, vademecum, directives seront postés sur la plateforme numérique au regard de l'AA »

4. Modalités d'évaluation

Principe

Au Q1 : L'évaluation de l'activité d'apprentissage se fera sur base d'un rapport écrit de groupe et d'une présentation orale pour 100% de la note

Au Q3 : travail écrit individuel pour 100%

Les modalités opérationnelles seront postées sur Connected au regard de l'AA.

Si l'étudiant n'a pas souhaité participer à une activité pédagogique faisant l'objet d'une évaluation, une autre modalité d'évaluation lui sera imposée. Par ailleurs, si l'activité pédagogique est obligatoire, l'étudiant est ajourné

Les étudiants « diplômables » en janvier

L'AA est réorganisable en janvier, et le contenu de l'évaluation portera sur toute la matière vue en N-1, via un travail écrit pour 100%, tant pour la 1er que pour la 2e session.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Trv	100		
Période d'évaluation					Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Si l'Unité d'Enseignement est constituée d'une seule Activité d'Apprentissage, la note obtenue pour l'activité d'apprentissage est reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement.

Si l'Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Activités d'Apprentissages :

Sauf décision contraire du jury de délibération, en cas d'échec à une Activité d'Apprentissage (AA) qui la compose, l'Unité d'enseignement ne sera pas validée. En cas d'échec à une ou plusieurs AA, la note de l'UE sera la note la plus faible des AA en échec.

Si toutes les AA ont une note supérieure ou égale à 10, alors la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

En cas de note englobante (CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence), Z (zéro) ou FR (fraude)) dans une des Activités d'Apprentissage composant l'Unité d'Enseignement, cette mention sera reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement, et ce quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE. Aussi, la non présentation d'une partie d'une épreuve (ex : une partie écrite et une partie orale d'un examen) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Notez que ces principes explicités en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation (première ou seconde session).

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en management de la logistique

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : eco.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Fondements de la distribution			
Ancien Code	4_ECLG1B02MADB	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	COLG1022		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	36 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Yves DETHIER (yves.dethier@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Objectif général du cours

Ce cours vise à donner aux étudiants une compréhension concrète et opérationnelle des différentes formes de distribution, en mettant l'accent sur leurs implications logistiques. Il couvre à la fois les circuits traditionnels et les nouvelles formes de distribution (e-commerce, omnicanal, logistique urbaine), afin de permettre aux étudiants de prendre des décisions pertinentes en matière de flux physiques, de stockage, de transport et de service client.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Compétences terminales

À l'issue du cours, l'étudiant sera capable de :

1. Identifier les différentes formes de distribution (physiques et digitales) et analyser leurs impacts logistiques.
2. Choisir un canal de distribution en fonction des contraintes de coût, de délai, de niveau de service et de flexibilité.
3. Proposer des solutions logistiques concrètes en réponse à une problématique de distribution.
4. Évaluer la performance logistique d'un réseau de distribution à l'aide d'indicateurs simples.
5. Comprendre les transformations contemporaines du secteur de la distribution (e-commerce, logistique urbaine, digitalisation) et leurs effets sur la supply chain.

Connaissances terminales

L'étudiant devra maîtriser les notions suivantes :

1. Typologie des canaux et circuits de distribution (court/long, direct/indirect, physique/virtuel)
2. Acteurs de la distribution : producteurs, grossistes, détaillants, plateformes numériques
3. Concepts de marge logistique, zone de chalandise, densité de réseau
4. Impacts logistiques des choix de distribution : fragmentation des flux, besoins en stock, délais de livraison
5. Enjeux spécifiques du e-commerce : logistique du dernier kilomètre, retours produits, automatisation, omnicanalité
6. Outils d'analyse simples : cartographie des flux, tableau de coûts, indicateurs (OTIF, taux de service, taux de rupture)
7. Nouvelles tendances : quick-commerce, dark stores, distribution durable

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

1. Introduction à la distribution
2. Les circuits de distribution
3. Formes de distribution et typologie des acteurs
4. Impacts logistiques des choix de distribution
5. Choix des canaux
6. Ecommerce et logistique digitale
7. Logistique urbaine
8. Entrepôt et plateforme dans les réseaux de distribution
9. Indicateurs de performance en distribution
10. Cartographier un réseau de distribution
11. Les impacts logistiques de l'e-commerce
12. Externaliser sa logistique
13. (...)

Démarches d'apprentissage

- Exposé de l'enseignant
- Travaux pratiques en groupe ou individuels
- Lectures d'articles

Eventuellement, activité pédagogique obligatoire.

Dispositifs d'aide à la réussite

Une séance questions-réponses est organisée lors de la dernière séance de cours.

tous les documents nécessaires au suivi du cours se trouvent en ligne sur la plate-forme "Connected"

Sources et références

Toutes les sources sont reprises dans le support déposé sur Connected au regard de l'UE/AA

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Modalités opérationnelles, PPTs ou autres supports, notes de cours, vademecum, directives seront postées sur la plateforme numérique au regard de l'AA

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation se fera sur base d'un examen écrit pour 100% au Q1 et au Q3.

Les modalités opérationnelles seront postées sur ConnectED au regard de l'UE.

Si l'étudiant n'a pas souhaité participer à une activité pédagogique faisant l'objet d'une évaluation, une autre modalité d'évaluation lui sera imposée. Par ailleurs, si l'activité pédagogique est obligatoire, l'étudiant est ajourné.

Etudiants diplômables en janvier

Pour un étudiant diplômable en janvier, l'AA est réorganisable, et portera sur le même contenu et les mêmes modalités que décrit ci-dessus.

Pondérations

	Q1	Q2	Q3

	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Si l'Unité d'Enseignement est constituée d'une seule Activité d'Apprentissage, la note obtenue pour l'activité d'apprentissage est reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement.

Si l'Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Activités d'Apprentissages :

Sauf décision contraire du jury de délibération, en cas d'échec à une Activité d'Apprentissage (AA) qui la compose, l'Unité d'enseignement ne sera pas validée. En cas d'échec à une ou plusieurs AA, la note de l'UE sera la note la plus faible des AA en échec.

Si toutes les AA ont une note supérieure ou égale à 10, alors la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

En cas de note englobante (CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence), Z (zéro) ou FR (fraude)) dans une des Activités d'Apprentissage composant l'Unité d'Enseignement, cette mention sera reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement, et ce quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE.

Aussi, la non présentation d'une partie d'une épreuve (ex : une partie écrite et une partie orale d'un examen) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Notez que ces principes explicités en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation (première ou seconde session)

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).